

Twitter – Valérie BAZIN-MALGRAS - 14 mars 2018



**Valérie Bazin-Malgras** @VBazinM... · 1j ✓

Dans la continuité de mon travail relatif à la filière **#Bois**, j'ai rencontré ce jour François Nicolle et Christophe Baudot, respectivement Président et Directeur du Groupement Champenois, syndicat professionnel des propriétaires forestiers privés.



← ↻ 4 ❤️ 12 ✉

L'Est Eclair – Supplément Economie – 2 mai 2018

**FORÊT-BOIS**

**Le Groupement forestier fêtera ses 50 ans au château de Vaux**

Le premier gestionnaire de forêts privées dans l'Aube, le Groupement forestier, fêtera son premier cinquantenaire d'existence au château de Vaux, à Fouchères, jeudi 24 mai. Son assemblée générale est prévue à partir de 16 h et, à partir de 17 h, plusieurs interventions rythmeront la fin de l'après-midi.

**FORÊT PRIVÉE** Les organismes aubois de la forêt privée fêtent leurs 50 ans, l'occasion pour eux de faire un bilan et d'anticiper les défis à venir notamment avec un programme ambitieux dénommé « Enjeu 2025 ».

## Emergence 1968 - Enjeu 2025

**E**n 1968, la forêt représente 1/4 de la superficie de l'Aube dont 70% est privée. Constatant le poids économique de cette filière vient alors l'idée de structurer la forêt privée. C'est ainsi qu'en juillet 1968 sont créés deux organismes dédiés à la gestion de la forêt privée.

Le 1<sup>er</sup>, le Syndicat des Propriétaires Forestiers, opère un regroupement et facilite la représentation propriétaires.

Le 2<sup>nd</sup>, est un groupement de services dénommé Groupement Champenois ayant

lui, vocation à mettre à disposition des propriétaires du personnel qualifié afin de les assister dans leur gestion, les former et conduire des missions de développement.

En 50 ans d'évolution, les deux entités, syndicales et économiques, ont su pérenniser leur collaboration en se développant fortement :

- 454 adhérents au Syndicat,
- 725 adhérents au groupement gérés par 14 salariés,
- 30 000 ha de forêts en gestion,

• + de 70 000 m<sup>3</sup> de bois par an mis sur le marché par appels d'offres.

Ce bel ensemble a donné naissance en 2009 à la Maison Auboise de la Forêt Privée et du Bois, un pôle inédit et rare en France, fondé en collaboration avec la Chambre Syndicale du Bois qui fédère scieurs et exploitants forestiers.

Ce succès sera célébré à l'occasion des 50 ans d'existence des deux organismes au Château de Vaux, à Fou-

chères, le Jeudi 24 Mai 2018 en présence de M. Le Préfet, Thierry Mosimann et de l'ancien Ministre-Maire, François Baroin.

### Anniversaire et Avenir

Lors de cet événement, il sera bien sûr question de retracer le parcours des organismes mais il sera surtout l'occasion de nous tourner vers l'avenir de la filière, en donnant naissance à un programme ambitieux dénommé « Enjeu 2025 » et de faire un éclairage particulier sur la fo-

rêt privée, dont l'importance et le potentiel sont trop souvent ignorés.

L'objectif est ainsi qu'en 2025, les 10 000 propriétaires forestiers de plus d'1 ha n'ignorent plus pouvoir être assistés par les organismes économiques. Le marché du bois, très porteur actuellement, revitalise la balance commerciale française, ce qui peut susciter l'intérêt au plus haut niveau. Une initiative comme la nôtre en province peut aussi actionner un portage innovant.

**FILIERE BOIS**

## 50 ans de forêts privées à Vaux

Cinquante ans, le bel âge ! Le syndicat des propriétaires forestiers et le Groupement champenois fêtent tous deux leur cinquantième anniversaire, jeudi 24 mai, à partir de 16 h, au château de Vaux. Le président national des forestiers privés, Antoine d'Amécourt, sera de la partie, en particulier pour participer à un débat portant sur les tensions que fait porter l'export en Chine sur la disponibilité de la matière première.

**UN DÉBAT PLUTÔT QU'UNE CÉLÉBRATION**  
Plutôt qu'une célébration, les deux organismes ont en effet décidé d'utiliser l'occasion pour faire le point sur une filière en plein doute, et où nombre d'acteurs ont des intérêts divergents, même si une des grandes forces de la forêt champardennaise tient dans le fait que l'ensemble des acteurs ont toujours su s'asseoir autour d'une table pour échanger. Un atout précieux dans un domaine



Antoine d'Amécourt, président des forestiers privés de France, sera au château de Vaux.

extrêmement concurrentiel. On se souviendra qu'il y a quelques semaines, une partie des industriels de la première transformation a tenté

d'exclure les exportateurs des ventes organisées par les forêts privées. Ils voulaient mettre en place un système équivalent à celui de la labellisation qui existe déjà pour les ventes organisées par l'Office national des forêts. Le président des forestiers privés était entré dans le débat en indiquant que si les scieurs n'accédaient pas à la matière première, c'était avant tout par manque d'investissement dans leur outil industriel : selon lui, les qualités exportées vers la Chine n'étaient pas transformables dans les scieries françaises. Une assertion durement ressentie par les scieurs de la région. Une étude, réalisée en avril par la préfecture de Région, donne de nouveaux chiffres sur l'export de bois d'œuvre de la région Grand Est. Selon la qualité retenue pour le calcul, 33 % à 50 % du bois d'œuvre chêne coupé dans la région prend le chemin de l'export sans la moindre transformation. ■ VI.

Twitter – Valérie BAZIN-MALGRAS - 26 mai 2018



**Valérie Bazin-Malgras**  
@VBazinMalgras

Suivre

50 ans du Groupement Champenois au château de Vaux. Devant de nombreux propriétaires de forêts privées, j'ai pris part à la table ronde sur les enjeux de la filière bois. Des échanges vifs et animés entre les scieurs, les exploitants et les propriétaires.

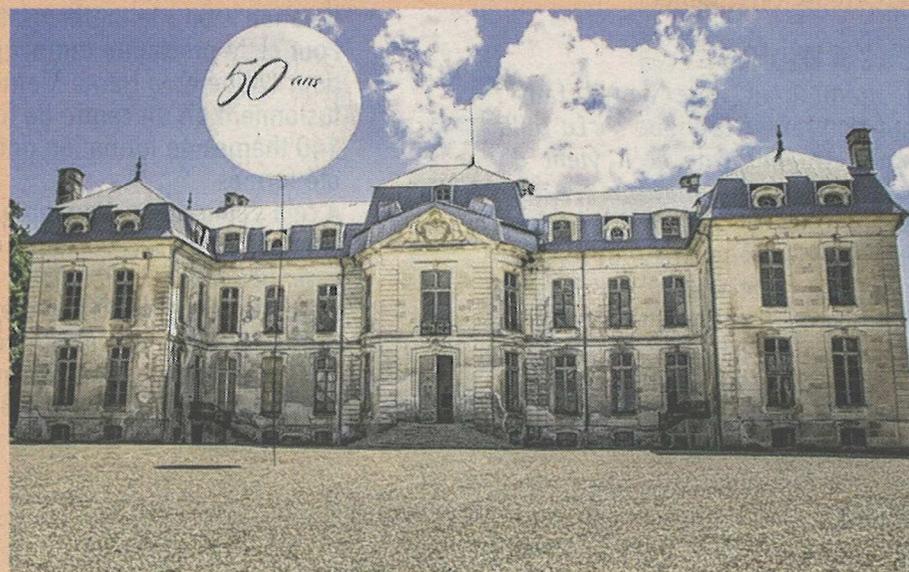
13:36 - 26 mai 2018

FILIERE FORÊT BOIS

## Un château pour les forestiers

Le Groupement champenois et le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Aube ont fêté leur cinquantenaire au château de Vaux, jeudi 24 mai. Les deux assemblées générales ont eu lieu devant une salle comble, où l'on trouvait non seulement des propriétaires forestiers, mais aussi une forte délégation de scieurs du département. Nous reviendrons plus en détail la semaine prochaine sur les échanges qui ont eu lieu au cours de ce riche après-midi.

Groupement et syndicat sont nés en 1968, sous la houlette de Jean-Claude Roudaut. En cinquante ans, le Groupement champenois a commercialisé plus d'un million d'arbres au cours de 90 ventes publiques. La première de ces ventes, en 1973, ne comptait que 16 lots de peuplier. C'est avec la vente des bois de l'emprise du réservoir Aube, entre 1982 et 1986, qu'ont eu lieu



Le Groupement champenois et le syndicat des propriétaires forestiers ont fêté leur cinquantenaire commun au château de Vaux, jeudi 24 mai. Photo Groupement champenois

les premières grosses ventes. Sur les dix dernières années, le Groupement a organisé 37 ventes, pour 655 000 mètres cubes de bois et un

chiffre d'affaires de 47 millions d'euros. La prochaine vente aura lieu le 8 juin, toujours au lycée forestier de Crogny. ■ Y.T

 **Lycée Forestier de Croigny - EPL de l'Aube** 2 h · 🌐

Jeudi 24 mai , le lycée Forestier de croigny a participé à l'assemblée générale du groupement champenois et fêter les 50 ans de celui-ci ainsi que du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Aube. Une très belle journée , riche d'informations, de promotion de notre territoire Forestier aubois. Bravo à son Directeur et toute son équipe pour cette belle réussite



The collage consists of three photographs. The top-left photo shows a banner for the 50th anniversary of the Champenois Groupement and SPFSA. The banner features logos for 'GROUPEMENT CHAMPENOIS', 'Maison auboise de la forêt privée de l'Aube', and 'SPFSA SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DE L'AUBE'. The text on the banner reads 'Nos organismes ont 50 ans'. The top-right photo shows a panel discussion with four people (three men and one woman) seated on a stage in front of a large screen. The bottom photo shows a large audience seated in a hall, attending the event.

**CHATEAU DE VAUX**  
Jeudi 24 mai 2018  
Entre 17h et 19h30  
Au Château de Vaux à Fouchères

Sous le haut patronage de  
M. François BAROIN, Président de Troyes Champagne Métropole, Président des Maires de France, Maire de Troyes  
M. Antoine d'Al...  
Président de l'Aube, Président de l'Aube

Les présentations seront suivies par un cocktail.

## DANS NOTRE RÉGION

**FORÊT PRIVÉE** Dans une période tendue autour de la ressource, entre exploitants forestiers et transformateurs, le travail en filière s'impose. Le débat placé au cœur du cinquante-nième des organismes forestiers (SPFSA et Groupement Champenois), a permis d'esquisser quelques pistes...

## L'heure du réveil pour la forêt auboise

Le marché du bois est porteur, mais les transformateurs manquent de matières premières dans leurs scieries et se plaignent de voir les grumes de chêne, surtout, leur passer sous le nez. Direction l'export. Direction la Chine, pays voué aux gémonies ces temps-ci. Le débat organisé à l'occasion des assemblées générales du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs Aube (SPFSA) et du Groupement Champenois — qui fêtaient de concert leurs 50 ans d'existence au Domaine de Vaux, fin mai — a été animé (lire en encadré). Mais il existe peut-être un moyen de contourner le problème, du moins en partie : en creusant du côté de la micropropriété forestière, laquelle est sous-exploitée... Le directeur Christophe Baudot a dévoilé un plan en ce sens. Il devrait faire l'unanimité et pourrait sonner le réveil de cette belle endormie qu'est la forêt auboise.

### « Enjeu 2025 », une réponse à la problématique du gisement

D'un côté, on trouve des scieurs qui manquent de bois et s'en plaignent au regard des investissements lourds qu'ils ont réalisés et des emplois qu'ils s'efforcent de préserver dans leurs unités de première transformation. Celles-ci « tournent actuellement à 70 % de leur capacité », affirment-ils, en craignant



François Nicolle, M. le Préfet Mosimann, Antoine d'Amécourt, Bruno Degoisey et Valérie Bazin-Malgras.



Christophe Baudot

ouvertement pour l'avenir. De l'autre, un gisement certes pas facile à quantifier, mais dont on a la certitude qu'il « dort dans la micropropriété », selon Christophe Baudot. Une partie de la réponse à la problématique du moment réside peut-être dans la résolution de cette « sous-exploitation ». Le directeur du Groupement Champenois appelle donc à la mobilisation générale via un programme d'action baptisé « Enjeu 2025 ». Celui-ci a le mérite de s'inscrire dans la logique vertueuse des circuits courts, en mettant à profit la ressource locale et en limitant de facto les frais de transport. Tout le monde doit en sortir gagnant. Christophe Baudot le démontre, chiffres à l'appui à partir de trois échantillonnages réalisés avec des stagiaires. Ils sont « allés cher

cher les petits propriétaires » sur des secteurs cibles. 50 % des interrogés ont répondu (« un taux de retour intéressant »). Il ressort de cette enquête que... 3 % ignorent être propriétaires (« on leur a appris ! ») ; 68 % ne savent pas se rendre sur leur parcelle (« !!! ») ; 22 % veulent vendre ou échanger leurs parcelles (« une donne à prendre en considération ») ; 40 % voudraient faire une coupe et 20% voudraient effectuer des travaux. En raisonnant à une bien plus large échelle, on mesure qu'il y a du boulot en perspective dans cette forêt auboise. Certes, elle est très morcelée, mais elle est reconstruite et appréciée pour la qualité de ses chênes.

### Un potentiel financier forcément attractif

Mettant en avant quelques prix de vente de chênes (par m<sup>3</sup> et par arbre) issus de petites surfaces (à Bernon, à Unienville ou encore à Aix-en-Othe) obtenus lors de la dernière vente du Groupement champenois, Christophe Baudot n'a pas manqué d'interpeller les petits propriétaires présents dans la salle. Il espère désormais que le potentiel financier d'une coupe (jusqu'à 850 € par arbre pour ce qu'il y a de plus qualitatif) arrivera jusqu'aux oreilles des absents — les plus nombreux. « Nous allons relancer les 10 000 propriétaires possédant plus de 1 ha. Nous sommes en marche ! », a-t-il déclaré avec fougue, avant de se reprendre. Car il n'est pas question pour lui d'un cheminement politique, mais d'un véritable axe de développement économique et

technique. « Le but, assure-t-il, est de mobiliser du bois supplémentaire pour nous scieries, de gérer, régénérer, reboiser et restructurer le microfoncier ».

En marge d'« Enjeu 2025 », Christophe Baudot a évoqué le projet de création d'une « bourse foncière dédiée aux ventes et aux échanges de parcelles » puisque, on l'a vu plus haut, un micropropriétaire sur cinq se montre intéressé par cette option. « Nous envisageons de créer un poste pour la mise en place de cette bourse, pour la faire vivre, pour aller voir les parcelles, les décrire et les estimer. Ce poste serait basé à la Maison de la forêt et il devrait être

porté par le Syndicat prioritairement », détaille le directeur du Groupement Champenois, en évoquant un besoin de financement de 50 000 € pour lancer et pérenniser l'opération. Les collectivités et l'Etat sont sollicités. Dans sa conclusion de la journée, le préfet Mosimann, qui s'est dit « impressionné » par l'acuité des débats, l'énergie déployée et par la volonté d'améliorer encore l'impact écologique de la filière (« Un modèle économique durable »), souhaite que le challenge soit relevé : « L'Etat ne peut qu'encourager de telles initiatives ».

PHILIPPE SCHILDE

### ZOOM SUR

## Petit panorama de la forêt privée auboise

Dans l'Aube, globalement, la forêt représente 135 000 ha et couvre 26 % du territoire. La forêt privée occupe 91 000 ha, soit 67 % de l'ensemble. 39 000 ha sont sous PSG (plans simples de gestion), soit 43 %. 92% des propriétaires possèdent moins de 4 ha (la surface moyenne est légèrement supérieure à 2 ha). On recense notamment de très beaux crus de chêne dans les secteurs de la Champagne humide (50 000 ha) et dans le Pays d'Othe (18 000 ha). Le Syndicat, présidé par François Nicolle comptabilise 454 adhérents et le Groupement piloté par Bruno Degoisey regroupe 725 propriétaires. Les 14 salariés du Groupement gèrent 30 000 ha de forêts et mettent sur le marché plus de 70 000 m<sup>3</sup> de bois par an (par appels d'offres).

### ZOOM SUR

## Un débat sans langue de bois

Laurent Collignon, président de Valeur Bois est venu présenter les principales données relatives aux acteurs de la transformation dans le Grand Est, il a affirmé qu'ils étaient soucieux « d'améliorer leur performance ». Et il a planté le décor du problème majeur du moment, qui a un nom : la Chine. « Pour préserver leur propre ressource en bois, les Chinois sont aidés par leur Etat, tant pour importer que pour commercialiser. Il y a là, une concurrence déloyale ! » a-t-il déploré. François Monnot, scieur à Brienne a jugé ces exportations trop massives, alors que Loïc Renaut, gérant de la Forestière de l'Orient, qui vend à l'export les a justifiées par un débouché pour « les pointes de grumes et des bois de qualité secondaire dont personne ne veut dans la région ». La députée Valérie Bazin-Malgras, a avancé l'idée de « contractualiser afin de garantir les approvisionnements ». Le président de Fransylva, Antoine D'Amécourt a invité « à discuter davantage ensemble » dans un véritable esprit de filière afin de trouver des solutions.

FILIERE FORÊT BOIS



# Le Groupement champenois veut faire feu de tout bois

Des grumes de chêne à Vendevre-sur-Barse, dans la cour de la Société forestière de l'Orient, qui avait défrayé la chronique en emportant 25 % du cahier de la vente de décembre du Groupement champenois.

**GROUPEMENT CHAMPENOIS** Avec son projet « Enjeu 2025 », le Groupement champenois entend bien aller chercher le maximum de petits propriétaires pour alimenter un marché en croissance.

La forêt, dans l'Aube, c'est un quart de la surface totale du département, soit 135 000 hectares. Deux tiers de ces forêts sont privées, soit près de 91 000 hectares. Cette proportion, normale au niveau français, présente un caractère atypique dans la région Grand Est, où la très grande majorité des forêts est publique, domaniale ou communale, et gérée par l'Office national des forêts. Au moment où l'ONF annonce que le renouvellement des populations dans les forêts qu'il gère l'empêche de mettre sur le marché plus de bois qu'il n'en met déjà, et que les scieurs font monter les prix lors des ventes publiques parce qu'ils manquent, ou ont peur de manquer, de bois, le Groupement champenois, premier gestionnaire de forêts privées dans l'Aube, a décidé d'alimenter le marché.

#### 38 709 PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Jusqu'ici, tout va bien. Pour Christophe Baudot, le directeur du Groupement champenois, une partie de la crise actuelle des scieries tient moins à l'export de grumes vers la Chine qu'à la tension imposée sur les prix par un manque de volumes disponibles. Ce gisement est là, dans les forêts privées, dont la surface continue d'augmenter

depuis les années 1970. Mais il faut aller le chercher. Et c'est là que les choses se compliquent, parce que ces 90 958 hectares de forêts privées aubaises sont possédés par 38 709 propriétaires différents.

#### « ENJEU 2025 »

Le Groupement a proposé un classement de ces propriétaires. 393 ont plus de 25 hectares. Ce sont eux, moins de 1 % des propriétaires, qui possèdent 51 % des forêts privées de l'Aube. 2 756, 7 % des propriétaires, ont entre 4 et 25

hectares. Le dernier quart des surfaces, 21 938 hectares, est la propriété de 92 % des propriétaires restant. Un vrai casse-tête pour les gestionnaires. « On a 35 000 propriétaires de moins de 4 hectares, dont seulement 10 000 possèdent plus de 1 hectare », résume Christophe Baudot, directeur du Groupement champenois, premier gestionnaire de forêts privées dans le département. Ce sont ces 10 000 que le Groupement veut aller persuader de vendre leur bois en vente publique. « On va aller chercher les

gens », explique Christophe Baudot. C'est le fond du projet « Enjeu 2025 », que le Groupement champenois a présenté lors de son cinquantième anniversaire, au château de Vaux, le 24 mai.

#### 13 % D'ERREURS DE CADASTRE

Face au problème du morcellement de la forêt privée, le Groupement veut proposer à ces 10 000 petits propriétaires des expertises, des diagnostics gratuits et une bourse foncière consacrée aux ventes et aux échanges de parcelles. Mais,

pour mettre en place un programme aussi ambitieux, il faut déjà savoir où aller les chercher, tous ces petits propriétaires. Et, pour cela, rien ne vaut un bon détour par le cadastre. Sauf que le cadastre date de Napoléon, et que d'après les trois premiers échantillonnages effectués par le Groupement, portant sur 300 parcelles, ce cadastre présente un taux d'erreur de 13 %.

#### 68 % IGNORENT OÙ EST LEUR PARCELLE

Et le reste du sondage est à l'avant : 3 % des propriétaires ignorent qu'ils le sont et 68 % ignorent comment se rendre sur leur parcelle. Pour faciliter les choses, les parcelles ne sont pas toutes bornées. « On a des bornes dans 10 % des cas », précise Christophe Baudot. « Le plus souvent, ce qui est significatif, c'est un fossé », continue-t-il. Ces fossés, creusés par les anciens pour marquer leur territoire, sont parfois discontinus, on peut alors parler de « saut de chèvre ». Là où tout devient plus flou, c'est quand on sait que ces fossés ne correspondent pas toujours à des limites, et que « tout ça ne correspond pas toujours au cadastre ». Et il ne faut pas se tromper, « sinon, on marque les bois du voisin... » Et au prix du chêne, aujourd'hui... ■ YANN TOURBE@tourbe@lest-eclair.fr

## LE PRIX DU CHÊNE S'ENFLAMME LORS DE LA VENTE DE BUCHÈRES

Rien n'arrête le prix du chêne, aujourd'hui, et les scieurs sont sur les dents. Vendredi 8 juin, lors de la vente de Buchères, un lot de 45 mètres cubes est parti à 18 888 €, sans compter les 4 % de frais de vente, que le Groupement met à la charge de l'acheteur, et sans oublier les deux tiges de frêne qui ne comptent en réalité pas pour grand-chose dans le prix final. Un prix « sans précédent », selon un scieur présent sur place. Plusieurs autres lots sont partis à plus de 330 € le mètre cube, voire même au-delà. Même des lots mal situés, ou dispersés sur plusieurs parcelles, pour lesquels les acheteurs se battent généralement peu, ont vu passer des soumissions à des prix stratosphériques. Au cours de la vente, un acheteur sorti prendre l'air a confié : « Ça a encore pris 20 % ! » Un chiffre confirmé par les premières analyses du Groupement, qui mettait en vente plus de 24 000 mètres cubes de bois, dont plus de la moitié de chêne. Sur l'ensemble des qualités entre 1,5 et 3 mètres cubes, la hausse est de 16 %. Pour les seuls bois de 1,5 à 2,5 mètres cubes, les plus représentés,



Lors de la vente du Groupement champenois, à Buchères, le 8 juin, elle est de 21 à 22 %. Et le chêne n'était pas seul : « Tous les marchés, sauf le pin et le hêtre, sont bien orientés », a conclu Christophe Baudot. Encore une fois, en ce moment, mieux vaut être vendeur qu'acheteur.



## Grand-Est

### Cinquantenaire des organismes aubois de la forêt privée

Les organismes aubois de la forêt privée fêtaient leurs 50 ans le 24 mai au château de Vaux, en présence du préfet de l'Aube, d'Antoine d'Amecourt, président de Fransylva et de nombreuses personnalités. En 1968, la forêt représente un quart de la superficie de l'Aube, dont 70% privée. Constatant le poids économique de cette filière vient alors l'idée de structurer la forêt privée. C'est ainsi qu'en juillet 1968 sont créés deux organismes dédiés à la gestion de la forêt privée. Le premier, le Syndicat des propriétaires forestiers, opère un regroupement et facilite la représentation des propriétaires. Le second est un groupement de services dénommé Groupement champenois ayant quant à lui vocation à mettre à disposition des propriétaires du personnel qualifié afin de les assister dans leur gestion, les former et conduire des missions de développement.

En 50 ans d'évolution, les deux entités, syndicales et économiques, ont su pérenniser leur collaboration en se développant fortement, avec 454 adhérents au Syndicat, 725 adhérents au groupement gérés par 14 salariés, 30.000 ha de forêts en gestion, et plus de 70.000 m<sup>3</sup> de bois par an mis sur le marché par appels d'offres. Cet ensemble a donné naissance en 2009 à la Maison auboise de la forêt privée et du bois, un pôle inédit et rare en France, fondé en collaboration avec la Chambre syndicale du bois qui fédère scieurs et exploitants forestiers.

En 50 ans, la forêt privée auboise a commercialisé plus d'un million de m<sup>3</sup> au cours de 90 ventes groupées. Sur les 10 dernières années, le Groupement champenois a organisé 37 ventes, pour 655.000 m<sup>3</sup> et un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros. Lors du cinquantenaire, il était bien sûr question de retracer le parcours des organismes mais surtout de se tourner vers l'avenir de la filière, en donnant naissance à un programme ambitieux dénommé Enjeu 2025, et de faire un éclairage particulier sur la forêt privée, dont l'importance et le potentiel sont trop souvent ignorés.

L'objectif est ainsi qu'en 2025, les 10.000 propriétaires forestiers de plus de 1 hectare n'ignorent plus qu'existe dans leur département une Maison de la forêt apte à leur offrir tous les services nécessaires à la mise en valeur de leur patrimoine. Un programme avec une finalité clairement affichée dans une conjoncture économique très favorable : *"Mobiliser du bois pour nos scieries, gérer, régénérer, reboiser et restructurer le foncier."* A cet effet, ce programme intègre la création d'une bourse foncière destinée à favoriser les cessions et échanges entre particuliers.